

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

(résultant de la ScC-SC8)

JAGUAR

UNEP/CMS/COP15/Doc.27.4/Rev.1

COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

Le paragraphe 2 du préambule, indiqué ci-dessous, est proposé pour suppression dans le projet de résolution (page 40 du document) :

Prenant note du document UNEP/CMS/COP13/Doc.27.1.2, qui atteste de l'inscription du Jaguar aux Annexes I et II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), ainsi que du paragraphe 4 de l'article IV de la Convention,

Le paragraphe 3 du préambule est proposé à être corrigé comme indiqué ci-dessous, afin de reproduire le texte original contenu dans la résolution 10.9 :

Prenant acte de toutes les décisions prises dans le cadre du processus visant à déterminer la future structure de la Famille CMS (y compris toutes les activités prévues dans la Résolution 10.9 (UNEP/CMS/COP11/Doc.16.1)), au titre duquel les Parties sont invitées à « identifier les opportunités de coopération et de coordination au niveau local et régional par la création de synergies basées sur la présence géographique », et à « rechercher des opportunités de développement de relations synergiques basées soit sur la géographie soit sur les groupes des espèces », comme l'élaboration conjointe d'un programme de conservation,